

FCPE MUSAU

Centre Administratif
1 parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex

A l'attention de Monsieur Roland RIES, Maire
de STRASBOURG

Objet : Sollicitation de rencontre afin d'échanger sur des propositions concernant les Rythmes scolaires et ainsi contribuer au Diagnostic éducatif par quartier.

Copie envoyée à Madame Nicole DREYER, Adjointe au Maire, chargée des services de l'Éducation, à Madame Françoise BUFFET, Adjointe au Maire en charge du quartier Neudorf, à Monsieur Jean-Luc IFFRIG, Directeur du Service Enfance et Éducation et à son Adjointe Madame Madeleine MATHIS

Monsieur le Maire,

La FCPE Musau sollicite de votre part un entretien afin d'échanger sur la mise en place des rythmes scolaires, un travail important ayant été entamé avec les différents acteurs.

Au préalable, nous tenons à préciser que notre objectif ici, est bien de faire des propositions satisfaisantes pour les enfants, les parents, la ville ... et non plus de nous contenter d'alerter. Il s'agit à présent d'accepter et de réorganiser l'école pour le bien des enfants ; pour cela il faut comprendre qu'il s'agit surtout de « faire bouger des lignes », en enrichissant ce qui existe déjà et en limitant les coûts.

A ce titre, nous avons le plaisir de vous adresser le résultat d'une enquête, initiée par des parents FCPE, sur trois écoles du quartier de Neudorf en juin 2013 : Neufeld, Élémentaire Musau, Maternelle Musau : + de 70 % de réponses (certains parents de fratries n'ayant d'ailleurs répondu qu'une seule fois); ce qui montre un fort intérêt de la part des parents dans ces écoles où le vote aux élections de représentants de parents est importants également.

Cette enquête a pour objectif de permettre aux parents de prendre la véritable place qui est la leur, encore plus, à travers la nouvelle réforme sur les rythmes scolaires et de faire des propositions de partenariat pour notre école ou notre quartier.

Les parents de ces écoles souhaitent être de véritables acteurs. N'ayant pour la plupart pu intégrer les groupes de travail initiés par la ville à cause des horaires, ils veulent néanmoins prendre part à la réforme.

La FCPE poursuit là, deux objectifs, en plus de remplir son rôle de Représentant de Parents au vrai sens du terme :

- Le premier est de faciliter la prise en compte de tous les acteurs (notamment les parents, premiers éducateurs) à la réflexion, en permettant à **tous les parents, citoyens, électeurs**, de pouvoir s'exprimer sur la mise en place de la réforme et les besoins de leurs enfants.
- Le deuxième est de pouvoir poursuivre l'investissement de la FCPE au niveau national (auprès du gouvernement), avec les partenaires locaux (écoles, périscolaires, associations culturelles et sportives).

Premier objectif:

Choix du jour travaillé et des horaires en tenant compte des enfants et des difficultés des familles. Les résultats des trois écoles sont sans appel. Les parents souhaitent que les enfants travaillent les mercredis matin (ce qui est en adéquation avec le texte gouvernemental) et fin des cours à 15H30.

L'analyse montre des choses intéressantes :

Tout d'abord, sur ces écoles, finalement, peu de souci de garde (famille, nounous).

Ensuite, pour un travail qualitatif, nous avons souhaité aller plus loin, sur les activités extra-scolaires des enfants. Là aussi des activités phares sont apparues (voir résultats). Pêle-mêle, nous retrouvons **les activités sportives** facilitant le développement de soi, le respect du groupe, de l'autonomie, et **les activités culturelles** (informatique, multimédias, lecture, musique, théâtre), permettant de s'ouvrir au monde et aux autres (voir Projet Educatif Local).

Deuxième objectif :

Il s'agit d'un travail plus approfondi effectué ici uniquement sur la Musau (80% de réponses) dont certaines de nos propositions pourraient être étendues au quartier Neudorf.

Si l'on part du principe que les enfants iront à l'école le mercredi matin et termineront les cours en semaine à 15H30, comment travailler sur les partenariats, pour le bien de l'enfant en formant une communauté éducative (orientation 3), pour une offre éducative diversifiée (orientation 1) et la réussite éducative pour tous à travers un parcours individualisé (orientation 2) ?

Cet objectif ne peut être atteint que si tous les acteurs travaillent ensemble et que si tous s'y retrouvent (coût, horaires) sans perdre de vue l'objectif prioritaire « l'enfant, son éducation, son épanouissement, son rythme ».

Permettre aux parents de s'exprimer sur les activités extra-scolaires de leurs enfants doit nous aider à présent à travailler avec tous les acteurs locaux concernés. Notre objectif est tout d'abord de répartir les activités autrement, en limitant les coûts supplémentaires, pour ensuite s'attacher à faciliter la mise en place, innover et mobiliser des fonds dans ce cadre :

- Premier acteur : la Ville peut nous aider dans la coordination et la facilitation de la mise en place de la réforme sur le terrain (et pourquoi pas financer un éducateur sportif par école)
- Second acteur : l'école, avec le projet d'école, a démarré en septembre 2013. L'équipe enseignante va déjà dans ce sens, d'ailleurs plutôt sur les activités culturelles et musicales
- Troisième acteur : les associations sportives. L'idée est de mettre en place un partenariat sur les six activités extra-scolaires phares à la Musau : gymnastique, judo, natation, football, basketball et danse (voir enquête).

On pourrait, par exemple, mettre en place un planning de l'utilisation du gymnase de 15H30 à 18H30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et les mercredis après-midi pour la gymnastique et le judo. Une autre idée serait de mettre en place des navettes pour les activités natation (Kibitzenau), foot, et basket ; et pour la danse, si l'utilisation du centre marceau se poursuit, des parents bénévoles pourraient accompagner les enfants de l'école au centre ou du personnel de la ville.

- Le quatrième acteur : le périscolaire. Là est le plus gros souci des parents et de la réforme. Il convient de réfléchir au contenu obligatoire des appels d'offres. Il s'agirait par exemple de prévoir un éducateur sportif et un intermittent du spectacle dans chaque périscolaire et que les autres animateurs aient à minima le BAFA et une expérience significative auprès des enfants. Il pourrait y avoir aussi l'obligation

d'établir un planning des activités tournantes y compris un groupe qui permettrait à l'enfant de ne rien faire et un meilleur encadrement en matière de sécurité (PEL – orientation 2).

Remarque : Aujourd'hui le périscolaire de la Musau n'est pas en mesure de proposer cela. Nous notons des disparités importantes entre les périscolaires de la ville, ce qui va à l'encontre du système d'équité pour les enfants.

En conclusion, cette réforme devrait permettre grâce à un travail commun de favoriser l'équilibre des enfants par la multiplicité des activités nécessaires à leur développement en allégeant leur journée. Nous souhaitons nous positionner là, « parents et représentants » comme **partenaires actifs et force de propositions** pour le diagnostic éducatif par quartier.

Nous vous rendons également vigilant au fait que si un cadrage est nécessaire, il est cependant important de laisser de la marge de manœuvre aux différents partenaires en tenant compte des spécificités de chaque quartier, voire école (exemple : partenariat natation et foot navette de quartier, gym et judo partenariat par école).

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre requête et, dans l'attente de pouvoir vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération.

Pour la FCPE Musau